

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le 21 juillet à 19 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 12 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Marie-Paule ROGOU, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 13

Nombre de voix pour : 13
Nombre de voix contre :
Nombre d'abstentions :

Présents : Alain MANIVEL, Alexandra BUTEL, Marie-Jo CAYOL, Jean LAPEYRE, Jean-Marie PRAYER, Alain LAURENS, Fabien SERRES, Stéphane PATRAS, Cécile LAPEYRE, Amélie MARRIQ, Jacqueline PUGET, Jean-Louis SERRES

Absents excusés/pouvoirs :

Secrétaire de séance : Jean-Marie PRAYER

Objet : IRAM - Inauguration projet NOEMA – demande de subvention à la Commune

Considérant la demande de subvention reçue en mairie le 28 mars 2022 émanant de l'IRAM pour l'inauguration du projet NOEMA le 30 septembre et les 1 et 2 octobre 2022,
Considérant l'installation à cette occasion d'un « village de l'astronomie » temporaire sur la station de Superdévoluy,
Considérant que la commune souhaite participer à la bonne mise en œuvre de ce projet ,
Considérant les qualités humaines, techniques, et matérielles des services techniques de la commune,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** d'apporter à l'IRAM pour l'inauguration du projet NOEMA et l'installation du Village de l'astronomie une aide logistique,
- **DIT** que sera mis en œuvre, sous réserve que ne soit pas altérée la qualité du service public, tous les moyens humains, techniques et matériels nécessaires au bon déroulement dudit évènement

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

M. P. Rogou

Marie-Paule ROGOU

Transmis et reçu en Préfecture le : 04.08.2022
Publié le : 04.08.2022
Affiché le : 04.08.2022

